



COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS  
**NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NEW BRUNSWICK**  
ENERGY & UTILITIES BOARD

## **Liberty Utilities (Gaz Nouveau-Brunswick) LP**

### **DEMANDE D'APPROBATION DE SES TARIFS DE DISTRIBUTION POUR 2021 ET L'APPROBATION DE SES ÉTATS FINANCIERS RÉGLEMENTAIRES DE 2019**

#### **AVIS**

Liberty Utilities (Gas Nouveau-Brunswick) LP (Liberty Utilities) a déposé une demande auprès de la Commission de l'énergie et des services publics (Commission) comme suit :

- 1) Une demande d'approbation de ses états financiers réglementaires de 2019. En outre, étant donné que les revenus de 2019 ont entraîné un rendement réel des capitaux propres supérieur à 12,9 %, Liberty Utilities a déposé sa méthode de répartition proposée (mécanisme de partage pour les gains excédentaires) en vertu du paragraphe 52.03(2) de la *Loi de 1999 sur la distribution du gaz* ;
- 2) Une demande d'approbation pour modifier ses tarifs de distribution à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ; et
- 3) Une demande d'approbation des comptes d'écart pour l'impôt sur le revenu, les pensions et le COVID-19.

La demande susmentionnée et les documents à l'appui peuvent être consultés sur le site Web de la Commission à l'adresse [www.cespnb.ca](http://www.cespnb.ca) sous l'instance n° 478.

La Commission tiendra l'audience en ce qui a trait à cette instance par vidéoconférence, commençant **le lundi 16 novembre 2020, à compter de 9 h 30**.

Les délibérations de la Commission sont ouvertes au grand public pour y assister et observer, et à ce titre, la Commission invite toute personne ou organisation intéressée à observer les délibérations à contacter la Commission à [general@cespnb.ca](mailto:general@cespnb.ca) pour obtenir les informations de connexion pour toute audience à venir.